Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

The Inuit

Northern Affairs Program

E100.A3
I54
1980
c.2

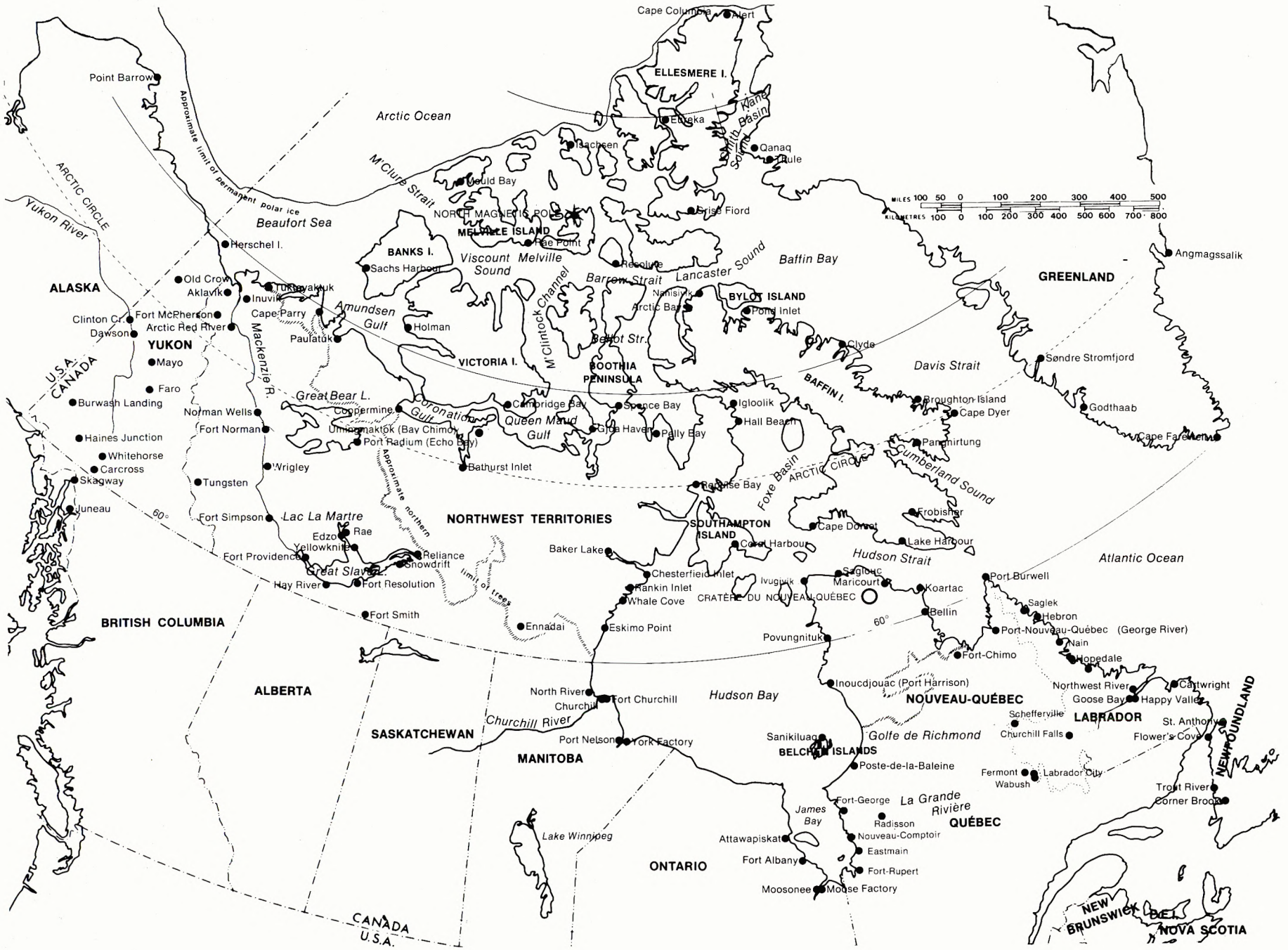
Arctic Ocean
Beaufort Sea
Point Barrow
Approximate limit of permanent polar ice
ARCTIC CIRCLE
Yukon River
ALASKA
U.S.A.
CANADA
Clinton Cr.
Fort McPherson
Dawson
Arctic Red River
YUKON
Mayo
Faro
Burwash Landing
Haines Junction
Whitehorse
Carcross
Skagway
Juneau
Herschel I.
Old Crow
Aklavik
Inuvik
Tuktoyaktuk
Cape Parry
Paulatuk
Mackenzie R.
Norman Wells
Fort Norman
Wrigley
Tungsten
Fort Simpson
Fort Providence
Hay River
Fort Smith
BRITISH COLUMBIA
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
CANADA
U.S.A.
Amundsen Gulf
Holman
Great Bear L.
Coppermine
Coronation Gulf
Uniongmaktok (Bay Chimo)
Port Radium (Echo Bay)
Lac La Martre
Edzo
Rae
Yellowknife
Great Slave L.
Reliance
Snowdrift
Fort Resolution
Approximate northern limit of trees
NORTHWEST TERRITORIES
Bathurst Inlet
Queen Maud Gulf
Cambridge Bay
Gjoa Haven
Spence Bay
Pelly Bay
Igloolik
Hall Beach
Baker Lake
Chesterfield Inlet
Rankin Inlet
Whale Cove
Eskimo Point
Ennadai
Churchill
North River
Fort Churchill
Churchill River
Port Nelson
York Factory
Lake Winnipeg
Attawapiskat
Fort Albany
Moosonee
Moose Factory
Hudson Bay
James Bay
Sanikiluaq
BELCHER ISLANDS
Poste-de-la-Baleine
Fort-George
Radisson
Nouveau-Comptoir
Eastmain
Fort-Rupert
La Grande Rivière
QUÉBEC
Golfe de Richmond
Inoucdjouac (Port Harrison)
Povungnituk
Ivujivik
Saglouc
Maricourt
CRATÈRE DU NOUVEAU-QUÉBEC
Koartac
Bellin
Fort-Chimo
NOUVEAU-QUÉBEC
Schefferville
Churchill Falls
Fermont
Wabush
Labrador City
LABRADOR
Port Burwell
Saglek
Hebron
Port-Nouveau-Québec (George River)
Nain
Hopedale
Northwest River
Goose Bay
Happy Valley
Cartwright
St. Anthony
Flower's Cove
Trout River
Corner Brook
NEWFOUNDLAND
NEW BRUNSWICK
P.E.I.
NOVA SCOTIA
Atlantic Ocean
Hudson Strait
Foxe Basin
ARCTIC CIRCLE
Cumberland Sound
Frobisher
Lake Harbour
Cape Dorset
Coral Harbour
SOUTHAMPTON ISLAND
Repulse Bay
Pangnirtung
Broughton Island
Cape Dyer
Clyde
Davis Strait
BAFFIN I.
Baffin Bay
Pond Inlet
BYLOT ISLAND
Nanisivik
Arctic Bay
Lancaster Sound
Barrow Strait
Resolute
Bellot Str.
BOOTHIA PENINSULA
M'Clintock Channel
Viscount Melville Sound
BANKS I.
Sachs Harbour
MELVILLE ISLAND
Rae Point
NORTH MAGNETIC POLE
Grise Fiord
Gould Bay
M'Clure Strait
Isachsen
Eureka
ELLESMERE I.
Cape Columbia
Alert
Qanaq
Thule
Kane Basin
Smith Sound
Sondre Stromfjord
Godthaab
Cape Farewell
Angmagssalik
GREENLAND
MILES 100 50 0 100 200 300 400 500
KILOMETRES 100 0 100 200 300 400 500 600 700 800
60°

LIBRARY
DEPT. OF INDIAN AFFAIRS
AND NORTHERN DEVELOPMENT
DEC 19 1980
MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN
BIBLIOTHÈQUE

LIBRARY
SEP 5 1989

© Published under the authority of the
Hon. John C. Munro, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development,
Ottawa, 1980.
QS-8159-000-BB-A3
Catalogue No. R32-42/1980
ISBN 0-662-51069-0

Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada
LIBRARY – BIBLIOTHÈQUE
E100.A3 I54 1980 c.2
The Inuit
10-482 (1-88)

INTRODUCTION

There are about 100,000 Inuit in the world, living throughout the northern circumpolar regions. They inhabit northern Alaska, the eastern tip of the USSR, Greenland and, of course, northern Canada. (The Eskimos are increasingly referred to as Inuit, the plural form of the word Inuk, meaning person; while the Eskimo language is known as Inuktitut.)

Canada's Inuit number around 23,000. They live in small communities in the Mackenzie Delta and on the mainland coast of the Northwest Territories, the Arctic islands, the shores of Hudson and Ungava Bays, and in Labrador. The communities are situated for the most part on bays, river mouths, inlets or fiords, reflecting a past life that was largely tied to marine harvesting. The settlements are situated within three jurisdictions: the Northwest Territories, Quebec and Newfoundland.

The Inuit live in a rapidly changing world. Continuous contact with Europeans was not established until the 19th century throughout most of the North. Only fifty years ago southern Canada was establishing its first permanent posts in many northern communities. At that time Inuit were still living in a manner that had been maintained for generations. Shelter was a tent in the summer and a snowhouse in the winter. Life depended on hunting skills. Starvation was never far away.

Today, while the hunter's life and the special relationship it implies with the land remains central to Inuit identity and self-perception, traditional hunting pursuits are not as important economically as they were in the past. The southern world has invaded northern communities with all its comforts and complications: electricity, oil-fired furnaces and stoves, snowmobiles and trucks, schools, hospitals, films and television have all combined to change northern living. As social conditions change, so do the people. The problems of southern society move north, often to be amplified in the conducive atmosphere of rapid social change.

THE ORIGINS

The question of Inuit origins has been a subject of considerable speculation among archaeologists for many years. The piecing together of all archaeological evidence points to a beginning somewhere in Northeast Asia near the Bering Sea - probably between 15,000 and 10,000 B.C.

A succession of ancient arctic cultures extending from eastern Siberia across Alaska and northern Canada to Greenland has been identified and described by students of Eskimo prehistory. While there is not always consensus on the dating of these cultures and their interrelationships there is agreement, at least for Canada, that a number of distinct arctic cultural phases can be identified. The best known of these are the Dorset and Thule cultures.

The Dorset period lasted in the Canadian Arctic from about 700 B.C. to about 1300 A.D. The Dorset people followed an economy largely based on walrus and seal - for which they had developed highly specialized hunting techniques.

The Thule culture, which overtook and perhaps assimilated the Dorset people, had a relatively short duration from about 1200 A.D. to the time of first European contacts. Their material culture was characterized by the use of kayaks, umiaks (skin-covered "women's boats"), sleds and sled-dogs, whips, harpoons, spears, lances, fishing gear and bows and arrows. These implements and others - soapstone lamps, bone or ivory snow-knives, goggles and sewing implements, for example - were still used extensively throughout the first half of the 20th century.

Life was hard in a brutal climate and centered around the hunt as the key to survival. When the game diminished or disappeared, the people faced extreme privation; the success of the hunt was all-important. The sea provided seals, walrus, whales, polar bears and water fowl, the land caribou and musk oxen and the lakes and rivers a variety of fish. Hunting skills were passed down from father to son.

EARLY CONTACT

Although European explorers had met Inuit during the 16th century along the Labrador coast and had entered Hudson Bay as early as 1610, no real challenge to the traditional Inuit way of life occurred until the mid-18th century when the first tentative posts for trading were established along the tree-line. The Moravian Brethren founded their first mission at Nain, Labrador by 1770 and had success in conversions to Christianity.

Further north the rich bounty in whale oil and baleen was being harvested from the seas around the Eastern Arctic islands. In 1821 the first British whaling ships ventured north into Davis and Baffin Bays and by the middle of the century whalers were to be found in all the navigable northern waters. Trading for game and furs between the whalers and the native people was common and from that time the Inuit became more and more dependant on metal, firearms and cloth. After the first cautious approaches, contact between Inuit and whalers became widespread as Inuit worked on board ship during whaling operations and helped to operate shore stations. In the Western Arctic, American whalers entered the Beaufort Sea through the Bering Strait in the 1870's and came into contact with the western Inuit. Northern waters would be vigourously exploited for whales until the turn of the century.

TRADING

The early years of the 20th century saw a drastic decline in the whaling industry as the resource was depleted and whaling ships ceased their penetration into arctic waters.

Meanwhile the value of fox fur had increased to a level that made the establishment of arctic trading posts a commercially viable proposition. Isolated posts had been set up along the tree-line, at Fort Chimo in Ungava, at Little Whale River on Hudson Bay, and along the Mackenzie, as far back as 1830 in order to trade with Indians and initiate trade with the Inuit. But it was not until 1906 that the first post was established by the Hudson's Bay Company at Wolstenhome, on the south side of Hudson Strait, in what was exclusively Inuit territory. During the next thirty years trading posts were established from Baffin Island westward and the Mackenzie Delta eastward, until most Inuit were within travelling range of a post.

With the spreading network of trading posts, the traditional nomadic, subsistence hunting life was to undergo a further, drastic change. The posts became a focal point for economic life, and trapping vied with hunting as the emphasis shifted from food to furs. The Inuit were outfitted with traps by the fur traders and bartered furs for food staples (flour, lard, tea and sugar), tobacco, cloth and other goods. For the great majority of Inuit, life passed in summer and winter camp close to productive hunting, fishing and trapping areas, with an occasional visit to the trading post.

With the depression of the 1930's and declining fur prices came a decline in the fur trade. The Hudson's Bay Company closed some of its smaller, marginally profitable posts. In the 1930's the Northern Trading Company, the Canalaska Company, and the Revillion Frères all went out of business, selling their assets to the Hudson's Bay Company, and leaving that firm as the sole company trading in most of the North.

THE MISSIONARIES

The period of trade expansion in the North also saw the establishment of the Christian church in Inuit territory. By the 1930's Roman Catholic and Anglican missions had spread throughout the Arctic to serve the Inuit, many of whom had already been converted to Christianity by travelling missionaries.

The Anglican Church introduced the Inuit to syllabic writing, based on a system previously developed by a Methodist missionary working among the Cree Indians. This method of writing, in which each character represents a syllable in the language, afforded the Inuit ready literacy and is used today throughout the eastern arctic. Inuktitut writing in conventional roman letters is used to some extent in the Western Arctic but particularly in Labrador where it was established many years ago by the Moravian missionaries.

The early churches left a legacy of schooling for Inuit. Before government assumed its reponsibility for Inuit the church had established schools in many communities, teaching English and other subjects, and paving the way for the establishment of federal government schools. The churches also initiated modern health care for Inuit with the establishment of hospitals in the North.

THE CANADIAN GOVERNMENT

The Canadian government's first representatives in the North were the RCMP who watched over Inuit-whaler relations, collected customs duty from the whaling ships, took census and distributed relief in times of hardship. Their opportunities to administer the law were few, usually limited to the occasional cases of homicide or severe social disruption.

Apart from scattered police posts, there was no permanent administrative presence in most of the Arctic until the early 1950's when, in response to a variety of factors (including the construction of the Distant Early Warning radar system - the DEW Line, the need to affirm Canadian sovereignty in the North, the collapse of fur prices and an increased public concern with the situation of neglected peoples) the Canadian government announced a policy of incorporating the Eskimos into the mainstream of Canadian life and providing them with the benefits already being received by other Canadians.

To accomplish this change, the Department of Northern Affairs and Natural Resources was created in 1953 to take over many of the functions previously carried out by other government organizations. The following year the first of a group of administrators, called Northern Service Officers, was sent in to isolated arctic posts to relieve the RCMP of some of their social duties, support school teachers where the first federal schools had already been established, foster the development of local government, promote economic development projects and in every way provide assistance for the growing population of the settlement. The rapid development of permanent communities was the direct result of this new government policy, families preferring to remain close to their children (now receiving compulsory education) and within reach of government services (social assistance, economic aid, health care, etc.) that did much to alleviate the dire hardship of earlier times and their dependence on the vagaries of the fur trade.

To house these growing numbers in the new communities, and to replace the increasing conglomeration of rough shacks being improvised by the local people from scrap lumber to replace their earlier tents and snow houses, the federal government implemented its first northern housing program.

The first houses provided in 1956 were a rigid frame type and these were followed by 5 x 10m houses of standard construction. Between 1956 and 1965, a total of 1,250 of these one-room units were provided either on a purchase or a welfare basis.

A new program begun in 1966, supplied more than 1,500 three bedroom houses on a rental basis until 1975. Since then, the N.W.T. Housing Corporation has used National Housing Act programs to provide standard public housing accommodation.

TERRITORIAL GOVERNMENT

Successive reductions in the size of the Northwest Territories occurred in 1905, with the creation of the provinces of Saskatchewan and Alberta, and in 1912 when boundaries of Manitoba, Ontario and Quebec were extended northward to their present limits. Amendments to the Northwest Territories Act in 1905 provided for a Commissioner and Council to be appointed by the federal government. From 1918 to 1963, the Commissioner was also Deputy Minister of the Department of the Interior and its successor departments. Since 1963, the position of Commissioner has been a full time one, continuing to report to the Minister of Indian and Northern Affairs.

In 1967, the seat of the Northwest Territories Government was moved from Ottawa to Yellowknife. An expanded territorial government service took over administration of provincial type services from various federal departments. The territorial Council was then partially appointed and partially elected. In 1974 Council became a fully elected body with an increase in membership to 15 representatives. In the 1974 elections there was a native majority of nine members for the first time, with six being Inuit.

In January, 1978, three elected members (one an Inuk) had been nominated by Council and appointed to the Executive Committee by the Commissioner. With this participation of elected members in the Executive Committee, elected members took responsibility for administration of one or more departments of the territorial government, and advice to the Commissioner in his overall function as chief executive officer, the legislative program to be presented to territorial Council, and his presentation and defence of the program in debates before Council. With the 1979 elections, membership in Council increased to 22 representatives and the Executive Committee to seven.

ARCTIC QUEBEC AND LABRADOR

In the Inuit areas of Arctic Quebec the provincial government first established a presence in the early 1960's with the construction of schools and administrative offices. Since then and until recently jurisdiction for Inuit education and administration was divided, with services being supplied by both the federal and provincial governments. An elected regional government for the Quebec Inuit has been established as a result of the James Bay and Northern Quebec Agreement. The Kativik School Board was also established following land claims settlement to assume responsibility for education.

In Labrador the Newfoundland provincial government under a cost sharing agreement with the federal government retains primary responsibility for the administration of government programs for Inuit.

LOCAL GOVERNMENT

Initial attempts by the federal government to establish Inuit settlement councils in the 1950's faced problems due to the Inuit's unfamiliarity with the concepts of representative political power and structured democratic organization. The changing social structure of the new centralized settlements tended to obscure the traditional basis of leadership within the Inuit community and for many years Inuit were in the situation of having many of their political decisions, at the municipal and regional levels, made by others.

This situation has changed. Progress towards effective local government has been especially rapid over the last few years. Local councils are taking over more responsibilities and functions. Hamlets, villages and towns have been formed under Territorial legislation giving to local government powers similar in scope to those in the provinces. Settlements that have not yet formalized their municipal status administer NWT government funds so as to provide utilities and services. In Arctic Quebec, community corporations and native regional governnment have been established as a result of the James Bay land claims agreement.

THE NATIVE ASSOCIATIONS

The formation and growth of native organizations has been a direct result of the increasing desire by Inuit to conduct and govern their own affairs. Inuit Tapirisat of Canada (The Eskimo Brotherhood) is a national organization that seeks to encourage these objectives and foster growth and development of Inuit culture. Regional associations speak for their own area and include: The Committee for Original People's Entitlement (COPE) in the Western Arctic; the Northern Quebec Inuit Association (NQIA) now succeeded by Makivik Corporation; the Labrador Inuit Association (LIA); the Baffin Region Inuit Association (BRIA); the Keewatin Inuit Association; and the Kitikmeot Inuit Association in the Central Arctic.

These associations speak for Inuit interests in discussions and negotiations with industry, and with provincial, territorial and federal governments. They and their special agencies are primarily concerned with land claims negotiations and the preservation of the Inuit lifestyle in the face of resource development.

The associations are also involved in diverse projects which seek to maintain and preserve Inuit culture and promote social improvements for Inuit. These projects have included formation of the Inuit Cultural Institute, the establishment of legal service centres, and the establishment of boards and commissions in education, language, law and game management.

In 1979 the Inuit Tapirisat of Canada and the communications society of Northern Quebec, Taqramiut Nipingat Incorporated, each began preparations for participation in Communications Canada's Anik B Satellite Program. The Inuit projects both involve the planning, implementation and evaluation of various telecommunications systems and applications. A major component of each project relates to the development of Inuit television programming and broadcasting capabilities through the establishment and support of Inuit production centres in key locations in the Arctic.

LAND CLAIMS

The Inuit associations are increasingly preoccupied with land claims providing as they do, a focus for Inuit desires for change in existing economic, social and political structures. Unlike many Indian groups in Canada who have entered into treaties and agreements, the Inuit live in one of the areas of Canada where native rights based on traditional use and occupancy have not been extinguished or superseded by law. Inuit believe that development of the lands which are the subject of claims should not take place without their being consulted and that they should be compensated for the loss of their aboriginal interest in these lands in ways which will provide concrete opportunities for revitalized social, cultural and economic growth as well as specific forms of compensation, including lands. In 1973, the federal government agreed to negotiate native land claims in the North.

The first contemporary native land claims agreement to be reached in Canada was the James Bay and Northern Quebec Agreement, which was signed on November 11, 1975 and proclaimed in legislation by the federal and Quebec provincial governments two years later. The Inuit (together with the Cree) people of Quebec relinquished any further claim to the lands constituting the major part of the James Bay and Northern Quebec area in return for certain benefits. These included exclusive hunting and fishing rights over part of Northern Quebec, outright ownership of more than 3,000 square miles of land, political rights including a regional government, education and language rights in Inuktitut, and a cash and royalties settlement amounting (for the Inuit) to some $90 million.

Inuit Tapirisat of Canada presented a claim to the federal government in February 1976. The claim was a comprehensive social/political/economic development proposal which asked for the division of the NWT into two separate political jurisdictions. Entitled "Nunavut: A Proposal for the Settlement of the Inuit Lands in the Northwest Territories", sought the creation of a Nunavut Territory in which the Inuit majority would have a large measure of control. This proposal was subsequently withdrawn and a revised claim was made and in the fall of 1979 negotiations were interrupted when the newly appointed ITC executive undertook a review of their position and negotiating structures. Negotiations are expected to resume in late 1980.

In May 1977, the Committee for Original Peoples' Entitlement presented its own proposal for a land claims agreement covering the Western Arctic region, expressing the view that rapid resource development activities in the Mackenzie Delta required negotiations to move at a quicker pace. Intensive negotiations were held and resulted in an Agreement-in-Principle being signed in October 1978. Providing the framework for a final agreement, it calls for ownership of 37,000 square miles of land, $45 million (1978 value) cash compensation payable over a 10 year period, a public land management agency, strengthening of the Inuit cultural identity and protection of the arctic wildlife and environment. In May 1979 agreement was reached on most of the land selection component of the claim. Negotiations were then interrupted because of a review of the federal position followed by the election. Intensive negotiations towards a final agreement were scheduled to resume in September 1980.

In March 1977, the Labrador Inuit Association (LIA), representing 2,200 Inuit, presented its statement of claim to the federal government. This statement was accepted as a basis for negotiation in July 1978. Provincial participation is being sought as the province has jurisdiction over land and resources which would form part of the final settlement. The LIA is continuing in its land claims work which will lead to the development of their negotiating position.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The Canadian Inuit have moved, in thirty years, from a hunting and trapping ecomony into a multi-faceted, multi-million dollar economy that is developing in several areas, including art and crafts, tourism and renewable resource development.

The co-operative movement is an important development in the modern northern economy. Until the early 1960's almost all Inuit art was bought and marketed by the Hudson's Bay Company or the Department of Northern Affairs. Co-operatives were formed beginning in 1959 to obtain for their members a greater return from art production, and also to take advantage of other opportunities in fishing, fur garment and handicraft production, and the development of tourism, sports hunting and fishing. In 1967 co-operatives in Northern Quebec formed a federation of co-operatives within that province. The NWT co-operatives have their own federation and also have a controlling interest in Canadian Arctic Producers Co-operative Limited, an Ottawa based Inuit art marketing agency.

Today the co-operatives, as a group, are the largest single employer of native labour in the Arctic with an annual volume of business in excess of $24,000,000. They are involved in the provision of municipal services, construction, commercial fishing, retail stores, and the production of crafts, graphic art and sculpture. Tourism is an increasingly viable proposition in the North. The availability of reliable transportation, including STOL (short take-off and landing) aircraft and jet services, has resulted in a growing number of people flying north to hunt and fish. Inuit co-operative tourist camps along with some privately operated have been established at many locations in the north to serve this increasing demand.

Non-renewable resource development, while a controversial issue in the North, is a provider of employment for Inuit in several areas. Dome Exploration in the Beaufort Sea and Nanisivik Mines at Arctic Bay both employ Inuit. Proposed pipeline systems could also be large native employers.

Other large employers of Inuit are the federal, territorial and municipal agencies responsible for education, social welfare, hospitals and utilities. Inuit work in a variety of positions including social workers, teachers and nurses aides in ever increasing numbers.

SOCIAL DEVELOPMENT

The development of northern society is perhaps the most controversial and difficult subject area to come to grips with and the hardest to deal with in brief form. The problems that develop in this rapidly evolving society are complex and have no easy answers. More and more it is the Inuit themselves who must analyse the problems and suggest solutions that will build a society compatible with their aims and aspirations.

The general health of the Inuit has improved remarkably in recent years and life expectancy is far greater than it was only a decade ago. The Inuit then were susceptible to diseases for which they had no tolerance and contracted influenza, tuberculosis and measles which raged through groups and sometimes wiped out entire communities. In recent years these diseases have been contained. Medical help is now available throughout the North, in nursing stations in the communities and hospitals situated at strategic points. Special evacuation by charter aircraft serves as an air ambulance system for isolated communities.

Social welfare is administered by the territorial and provincial governments. Benefits available to Inuit are similar to those in the South, including old age pensions, family allowances, unemployment insurance and social assistance.

New problems arising in recent years are those associated with social disruption brought about by massive social change. Alcoholism is a serious problem, especially in the larger centres, and is being fought on several fronts including liquor sales restrictions, quotas and outright prohibition in some communities. These restrictions are decided upon by the communities themselves, usually by referendum.

Crime in some communities is often associated with alcohol abuse. The adaptation of the law to the special situation in the North is a long-standing government and judicial policy. Court is held in an official language and Inuktitut where Inuit are involved. Reforms in the correctional system are now being implemented to allow sentences to be served in the home community.

EDUCATION

Education has made large strides in the last decade and is undergoing continual re-assessment in terms of its special application to northern needs and Inuit culture. In 1950, out of an Inuit population of 9,000 in the NWT, only 120 Inuit children went to school full-time. Education is now compulsory for all school-age children. As adolescents finish primary school it is often necessary for them to leave their home communities to receive high school, community college or university education in larger centres in the North and elsewhere in southern Canada.

Before 1970 most Inuit education was undertaken in one language - English. This situation is gradually changing and the NWT and Quebec have introduced Inuktitut instruction during the first three grades. Textbooks in Inuktitut and English written especially for the North are supplementing transplanted southern textbooks. French is also being taught as a second language in Quebec.

Adult education is being provided in many northern centres. Courses in homemaking, lifeskills and other interest programs are offered in addition to those designed to upgrade adult academic skills and to qualify Inuit for employment. Vocational training is also provided and an on-the-job training program successfully places Inuit in a variety of occupations in government and industry.

CULTURE

The most visible Inuit contribution to the larger Canadian culture has, of course been the fine sculptures and prints which grace so many southern homes and displays. Although Inuit have traditionally carved, it is only recently that sculpture has played so large a part in Inuit cultural, as well as economic, life. Printmaking is another recent art development, with the first prints being produced in Cape Dorset in the late 1950's.

There is a developing interest in both traditional Inuit games and sports, and modern athletics. The Northern Games Association and the Arctic Winter Games Association sponsor major cultural and athletic events in alternate years with participants and contestants flying in to the host community from all over the North.

Film and video in Inuktitut are undergoing rapid development as the demand increases among Inuit, especially for Inuktitut programs on the northern television service, and Inuit film units are at work in some communities. Contemporary Inuit music and lyrics are increasingly popular in the North and records produced in that language gain a large share of the airspace on northern radio.

The Inuit Cultural Institute (ICI) based at Eskimo Point, NWT, was formed in order to develop, maintain and encourage interest and growth in the many facets of traditional Inuit culture. Under ICI's auspices an Inuit Language Commission was set up to revise and standardize the Inuktitut orthographies, one using Roman letters, the other syllabic characters. A syllabic typewriter element has been developed incorporating the revised syllabic orthography, thus greatly facilitating the production and printing of high quality printed material in Inuktitut.

A recent development is the establishment of a native press in the North. Publications range from community newsletters and newspapers to association monthly magazines and are usually printed in English and Inuktitut. Books are also being written and published by Inuit authors, and Inuit printing presses in the North are being operated by the Inuit Cultural Institute and by the Co-operative at Cape Dorset.

Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Les Inuit

Programme des Affaires du Nord

Cape Columbia
Alert
ÎLE ELLESMERE
Eureka
Bassin Kane
Détroit de Smith
Qanaq
Pule
Tachsen
Océan Arctique
Détroit de M'Clure
Gould Bay
Point Barrow
Limite approximative de la banquise polaire
CERCLE ARCTIQUE
Fleuve Yukon
Mer de Beaufort
POLE NORD MAGNÉTIQUE
ÎLE MELVILLE
Rae Point
Brise Fiord
MILES 100 50 0 100 200 300 400 500
KILOMÈTRES 100 0 100 200 300 400 500 600 700 800
Herschel I.
ÎLE BANKS
Sachs Harbour
Détroit du Vicomte-Melville
Détroit de M'Clintock
Resolute
Détroit de Barrow
Détroit de Lancaster
Baie Baffin
GROENLAND
Angmagssalik
ALASKA
Old Crow
Aklavik
Inuvik
Tuktoyaktuk
Nanisivik
Arctic Bay
ÎLE BYLOT
Pond Inlet
Clinton Cr.
Fort McPherson
Dawson
Arctic Red River
YUKON
Cape Parry
Golfe Amundsen
Holman
Paulatuk
Détroit de Bellot
Clyde
Détroit de Davis
Søndre Stromfjord
ÉT.-U.
CANADA
Mayo
Faro
ÎLE VICTORIA
PRESQU'ÎLE DE BOOTHIA
ÎLE BAFFIN
Broughton Island
Cape Dyer
Godthaab
Burwash Landing
Fleuve Mackenzie
Norman Wells
Fort Norman
Grand lac de l'Ours
Coppermine
Golf du Couronnement
Cambridge Bay
Spence Bay
Igloolik
Hall Beach
Golfe Reine-Maud
Gjoa Haven
Pelly Bay
Haines Junction
Whitehorse
Carcross
Skagway
Ummannaktok (Bay Chimo)
Port Radium (Echo Bay)
Bathurst Inlet
Panghirtung
Détroit de Cumberland
Wrigley
Tungsten
Limite approximative de la végétation arborescente
Repulse Bay
Bassin Foxe
ARCTIQUE CIRCLE
Juneau
60°
Fort Simpson
Lac La Martre
Edzo
Rae
Yellowknife
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
ÎLE SOUTHAMPTON
Cape Dorset
Frobisher
Coral Harbour
Lake Harbour
Détroit d'Hudson
Fort Providence
Reliance
Showdrift
Baker Lake
Grand lac des Esclaves
Hay River
Fort Resolution
Chesterfield Inlet
Rankin Inlet
Whale Cove
Ivujivik
Saglouc
Maricourt
Koartac
Port Burwell
Océan Atlantique
CRATÈRE DU NOUVEAU-QUÉBEC
Bellin
Saglek
Hebron
Port-Nouveau-Québec (George River)
Nain
COLOMBIE-BRITANNIQUE
Fort Smith
Ennadai
Eskimo Point
Povungnituk
Fort-Chimo
Hopedale
Inoucdjouac (Port Harrison)
Northwest River
Cartwright
Goose Bay
Happy Valley
ALBERTA
North River
Churchill
Fort Churchill
Baie d'Hudson
NOUVEAU-QUÉBEC
Schefferville
LABRADOR
St. Anthony
Flower's Cove
TERRE-NEUVE
Rivière Churchill
SASKATCHEWAN
Port Nelson
York Factory
Sanikiluaq
ÎLES BELCHER
Golfe de Richmond
Churchill Falls
MANITOBA
Poste-de-la-Baleine
Fermont
Wabush
Labrador City
Trout River
Corner Brook
Fort-George
La Grande Rivière
Baie James
Radisson
QUÉBEC
Lac Winnipeg
Attawapiskat
Nouveau-Comptoir
Eastmain
Fort Albany
Fort-Rupert
ONTARIO
Moosonee
Moose Factory
CANADA
É.-U.
NOUVEAU-BRUNSWICK
I.-P.-É.
NOUVELLE-ÉCOSSE

© Publié avec l'autorisation de
l'hon. John C. Munro, C.P., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1980.
QS-8159-000-BB-A3
N° de catalogue: R32-42/1980
ISBN 0-662-51069-0

LIBRARY
DEPT. OF INDIAN AFFAIRS
AND NORTHERN DEVELOPMENT
DEC 19 1980
MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN
BIBLIOTHÈQUE

10003025 95
DIAND / MAINC

Introduction

Environ 100 000 Inuit de par le monde occupent les régions qui s'étendent autour du pôle Nord. Ils habitent le nord de l'Alaska, la pointe occidentale de l'URSS, le Goenland et, bien sûr, le nord du Canada. (De plus en plus, on donne aux Esquimaux le nom d'Inuit; c'est le pluriel du mot inuk, qui signifie homme. La langue esquimaude est appelée inuktitut).

Quelque 23 000 Inuit vivent dans notre pays. Ils sont disséminés en petites collectivités dans le delta du Mackenzie et sur la côte des Territoires du Nord-Ouest, dans les îles de l'Arctique, sur les rives des baies d'Hudson et d'Ungava et au Labrador. Le fait que la plupart des collectivités inuit soient établies près des baies, des embouchures de rivières, des anses ou des fjords indique que dans le passé, leur vie était essentiellement reliée aux produits de la mer. Les localités relèvent de la compétence des Territoires du Nord-Ouest, ou de celle du Québec ou de Terre-Neuve.

Les Inuit vivent dans un monde en évolution rapide. Ce n'est qu'au XIXe siècle que les Européens se sont définitivement établis dans l'ensemble des régions septentrionales, et il y a cinquante ans seulement que le Canada a installé ses premiers postes permanents dans des agglomérations du Nord. A cette époque, le mode de vie des Inuit était le même que celui des générations qui les avaient précédés. Leurs seuls abris étaient une tente en été et un iglou en hiver. Leur subsistance dépendait de leur habileté à chasser et la faim les guettait continuellement.

De nos jours, bien que la chasse et le lien spécial qu'elle confère avec la terre soient toujours le pivot de l'identité des Inuit, l'activité traditionnelle de la chasse n'a plus l'importance économique qu'elle avait autrefois. Le mode de vie des régions situées plus au sud s'est répandu dans toutes les collectivités du Nord, leur apportant certes plus de confort mais donnant lieu à certaines complications. Électricité,

chaudières et poêles à mazout, motoneiges et camions, écoles, hôpitaux, films et télévision, voilà autant d'éléments qui ont modifié les conditions de vie dans le Nord. A mesure que les problèmes du Sud ont commencé à s'y faire sentir, souvent amplifiés à cause de l'évolution trop rapide et trop radicale qui s'est opérée dans ce milieu, une transformation s'est produite au sein de la société et chez les individus eux-mêmes.

Les origines

Depuis longtemps, les archéologues ont émis de nombreuses hypothèses sur les origines des Inuit. Leurs découvertes indiquent que cette race viendrait du nord-est de l'Asie, à proximité de la mer de Béring, probablement 10 000 à 15 000 ans avant Jésus-Christ.

L'étude de la préhistoire esquimaude a permis de retrouver une succession d'anciennes cultures arctiques allant depuis l'est de la Sibérie jusqu'au Groenland en passant par l'Alaska et le nord du Canada. Bien que l'on ne s'accorde pas toujours sur les dates des cultures inuit et leur relation, on accepte qu'il est possible, au Canada du moins, d'identifier plusieurs phases culturelles arctiques distinctes. Les mieux connues sont les cultures Dorset et Thulé.

La période Dorset, dans l'Arctique canadien, s'est prolongée depuis approximativement 700 ans avant Jésus-Christ jusqu'à environ l'an 1 300 de notre ère. Le système économique des gens vivant à cette époque était fondé sur la chasse au morse et au phoque pour laquelle ils avaient mis au point des techniques spéciales très perfectionnées.

La culture Thulé, qui a remplacé et peut-être assimilée celle de Dorset, a été de courte durée, n'ayant existé qu'à partir de l'an 1 200 environ de notre ère jusqu'aux premiers contacts avec les Européens. Elle se caractérise sur le plan matériel par les kayaks, les umiaks (bateaux dits "de femme" et recouverts de peaux), les traîneaux et les attelages de chiens, de longs fouets, les harpons, les lances, les instruments de pêche, l'arc et la flèche. Ces articles et d'autres comme les lampes en stéatite, les couteaux à neige, en os ou en ivoire, les lunettes de neige et certains objets de couture par exemple, étaient encore largement utilisés par les Inuit au cours de la première moitié du siècle actuel.

Dans un climat aussi rude, la vie était dure et centrée autour de la chasse dont on tirait sa subsistance. Quand le gibier diminuait ou venait à manquer, les gens se trouvaient dans un état de privation extrême. Le succès de la chasse était donc d'une importance capitale. La mer fournissait la baleine, le morse, le phoque, l'ours blanc et d'autres animaux marins et la terre, le caribou et le boeuf musqué. Quant aux lacs et aux rivières, ils contenaient une grande variété de poisson.

Les premiers contacts

Bien que des explorateurs européens eussent déjà rencontré des Inuit au cours du XVIe siècle le long de la côte du Labrador et qu'ils eussent pénétré dans la baie d'Hudson dès 1610, rien n'était venu changer le mode de vie traditionnel des Inuit avant l'établissement provisoire des premiers postes de traite à la limite de la végétation arborescente vers le milieu du XVIIIe siècle. Les frères moraves fondèrent leur première mission à Nain, au Labrador, en 1770 et y convertirent des Esquimaux au christianisme.

Plus au nord, on chassait la baleine autour des îles de l'Arctique de l'Est pour en tirer l'huile et les os. En 1821, les premiers baleiniers britanniques s'aventurèrent dans le Nord jusque dans le détroit de Davis ainsi que la baie Baffin et, dès le milieu du siècle, on chassait la baleine dans toutes les eaux navigables du Nord. Comme ces navigateurs traitaient avec les Autochtones pour obtenir du gibier et des fourrures depuis cette époque, les métaux, les armes à feu et les tissus prirent de plus en plus d'importance pour les Inuit. Après de premiers contacts prudents, les rapports entre Inuit et chasseurs de baleines se multiplièrent; les Inuit participaient aux activités de la chasse à la baleine à bord des navires et aidaient aux travaux dans les postes établis à terre. Dans l'Arctique de l'Ouest, les chasseurs de baleines américains pénétrèrent dans la mer de Beaufort par le détroit de Béring en 1870 et eurent des contacts avec les Inuit de l'Ouest. La chasse à la baleine fut pratiquée de façon intensive dans les mers du Nord jusqu'au début du siècle suivant.

La traite

Avec la quasi-extinction de la baleine, l'industrie baleinière déclina rapidement durant les premières années du XXe siècle; les baleiniers cessèrent alors de se rendre dans les eaux de l'Arctique.

Entre-temps, la valeur de la fourrure de renard avait tellement augmenté que l'installation de postes de traite dans l'Arctique était devenue une exploitation rentable. Plusieurs postes isolés avaient été établis dès 1830 à la limite de la végétation arborescente, à Fort-Chimo en Ungava, à la Petite rivière de la baleine sur la baie d'Hudson et le long du Mackenzie afin de faire la traite avec les Indiens et commencer des échanges de marchandises avec les Inuit. Toutefois, ce n'est qu'en 1906 que le premier poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson fut ouvert à Wolstenhome, sur la côte sud du détroit d'Hudson en territoire exclusivement inuit. Dans les 30 années qui suivirent, on créa des postes de traite en partant de l'île de Baffin, vers l'ouest et à l'est du delta du Mackenzie jusqu'à ce que la plupart des Inuit soient à proximité de l'un d'eux.

Avec l'installation de ce réseau de postes de traite, le mode de vie traditionnel des Inuit nomades et tirant leur susbsistance de la chasse, devait encore subir un changement profond. Les postes de traite devinrent les foyers de la vie économique et le piégeage remplaça la chasse, étant donné que la valeur de la fourrure prit plus d'importance que celle de la nourriture. Les Inuit recevaient des pièges des commerçants et troquaient des fourrures contre des produits alimentaires de base (farine, saindoux, thé et sucre), du tabac, des tissus et d'autres biens. La majorité d'entre eux passait sa vie, en été comme en hiver, dans des camps situés à proximité des régions où il était possible de chasser, de pêcher et de piéger et ils se rendaient de temps à autre aux postes de traite.

Avec la dépression des années 1930 et la perte de valeur des fourrures, ce commerce connut un déclin. La Compagnie de la Baie d'Hudson ferma certains de ses postes de traite les moins rentables. En 1930, la Northern Trading Company, la Canalaska Company et Révillon Frères cessèrent leur exploitation et vendirent leurs actions à la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui resta ainsi la seule société de traite dans la plupart des régions du Nord.

Les missionnaires

C'est durant la période d'expansion commerciale du Nord que l'Église chrétienne s'établit chez les Inuit. Dès 1930, plusieurs missions catholiques et anglicanes étaient installées un peu partout dans les régions arctiques pour servir les Inuit, dont plusieurs avaient déjà été convertis à la religion chrétienne par des missionnaires itinérants.

Les missionnaires de l'Église anglicane enseignèrent aux Inuit une écriture syllabique fondée sur un système élaboré par un missionnaire méthodiste qui avait travaillé parmi les Indiens cris. Cette méthode d'écriture dans laquelle chaque caractère représente une syllabe, permit aux Inuit de s'instruire et elle est encore employée de nos jours dans l'Arctique de l'Est. L'écriture inuktitut en lettres romaines classiques est assez utilisée dans l'Arctique de l'Ouest et surtout au Labrador où elle a été introduite, il y a très longtemps par les missionnaires moraves.

Les premières communautés religieuses avaient légué des rudiments scolaires aux Inuit. Avant que le gouvernement ne s'occupe des Inuit, l'Église avait déjà créé des écoles dans plusieurs collectivités, où l'on enseignait l'anglais et d'autres matières, facilitant ainsi l'établissement des écoles du gouvernement fédéral. Les Églises ont également apporté les soins d'hygiène moderne aux Inuit en ouvrant des hôpitaux dans le Nord.

Le gouvernement canadien

Les premiers représentants du gouvernement canadien dans le Nord ont été les agents de la Gendarmerie royale du Canada qui surveillaient les rapports entre les chasseurs de baleine et les Inuit, qui percevaient les droits de douanes des baleiniers, s'occupaient du recensement et prêtaient secours en cas de difficultés. Ils n'étaient pas souvent appelés à appliquer la loi; il s'agissait de quelques rares cas d'homicide ou de désordre social grave.

A part quelques postes de police disséminés, il n'y a pas eu de présence administrative permanente dans la plupart des régions de l'Arctique avant 1950; réagissant à divers facteurs (notamment la construction du réseau avancé de pré-alerte (RAPA), le besoin d'affirmer la souveraineté canadienne dans le Nord, la chute des prix de la fourrure et l'accroissement de l'intérêt public pour les groupes minoritaires, le gouvernement canadien annonça une nouvelle politique visant à intégrer les Esquimaux à la vie canadienne et à leur offrir les avantages dont les autres citoyens jouissaient déjà.

Pour accomplir ce changement, on créa en 1953 le ministère des Affaires indiennes et des Ressources naturelles, qui allait se charger d'un certain nombre de fonctions remplies auparavant par d'autres organisations gouvernementales. L'année suivante, on envoyait le premier groupe d'administrateurs, appelés agents du Service du Nord, dans des postes isolés de l'Arctique avec les missions suivantes: décharger les agents de la Gendarmerie royale de certains de leurs devoirs sociaux, épauler les instituteurs des premières écoles du gouvernement fédéral, encourager l'établissement d'une administration locale, promouvoir les projets de développement économique et fournir toutes formes d'aide à la population de ces collectivités en pleine expansion. Cette nouvelle politique fédérale entraîna rapidement la formation de collectivités permanentes, étant donné que les familles préféraient se trouver près de leurs enfants (qui devaient obligatoirement aller à l'école) et à proximité des services gouvernementaux (assistance sociale, soutien économique, services d'hygiène, etc.), ce qui rendait moins difficile leur vie et diminuait leur dépendance en ce qui touche le commerce de la fourrure.

Pour fournir des habitations à ces nouvelles collectivités en croissance et remplacer les cabanes rudimentaires, bâties de bois de rebut, qui, elles, avaient succédé aux tentes et aux iglous, le gouvernement fédéral mit sur pied son premier programme de construction domiciliaire dans le Nord. Les premières maisons, érigées en 1956, étaient à charpente rigide. On construisit par la suite des maisons ordinaires couvrant une superficie de 5 sur 10 m. Entre 1956 et 1965, un total de 1 250 maisons d'une seule pièce ont été bâties puis vendues ou encore louées à des assistés sociaux.

A partir de 1966, on construisit, en vertu d'un autre programme, plus de 1 500 maisons à trois chambres que l'on loua jusqu'en 1975. Depuis, la Société de logement des Territoires du Nord-Ouest a recours aux programmes administrés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation pour veiller à la construction de logements publics réglementaires.

Le gouvernement territorial

C'est en 1905, au moment de la création des provinces du Saskatchewan et de l'Alberta, et en 1912, lorsque les limites nord du Manitoba, de l'Ontario et du Québec furent élargies, que les Territoires du Nord-Ouest connurent des réductions successives de leur superficie. Les modifications apportées en 1905 à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest prévoyaient la nomination, par le gouvernement fédéral, d'un commissaire et d'un conseil. De 1918 à 1963, le commissaire a joué également le rôle de sous-ministre du ministère de l'Intérieur et des ministères qui lui ont succédé. Depuis 1963, le poste de commissaire est un poste à plein temps et son titulaire relève du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

En 1967, Yellowknife remplaça Ottawa comme siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Un gouvernement territoiral plus important s'occupa dès lors de l'administration des services de nature provinciale offerts par les ministères fédéraux. Le conseil territorial était alors en partie nommé et en partie élu. En 1974, le Conseil devint un organisme dont tous les membres étaient élus; le nombre de ces derniers fut porté à 15. Aux élections de 1974, il y eut pour la première fois une majorité de neuf représentants autochtones élus au Conseil, dont six Inuit.

En janvier 1978, trois députés (dont un Inuit) ont été nommés par le Conseil et affectés au Comité exécutif par le Commissaire. Cette participation des représentants élus au Comité exécutif leur permet d'administrer un ou plusieurs départements du gouvernement territorial. Ils veillent également à conseiller le Commissaire dans l'exercice de l'ensemble de ses fonctions de principal agent de direction, à présenter le programme législatif au Conseil territorial et à défendre ce programme au cours des débats du Conseil. Aux élections de 1979, on portait à 22 le nombre des membres du Conseil et à 7, celui des membres du Comité exécutif.

Le Nouveau-Québec et le Labrador

Dans les territoires inuit du Nouveau-Québec, la présence du gouvernement provincial se manifesta au début des années 60 par la construction d'écoles et de bureaux d'administration. Depuis lors et jusqu'à tout récemment, les compétences, en ce qui concerne l'éducation des Inuit et l'administration de leurs affaires, ont été partagées entre les gouvernement fédéral et provincial, qui assurent chacun certains services. A la suite du règlement des revendications foncières, dont le libellé constitue la Convention de la Baie James et du Nord québécois, une structure administrative régionale dont les membres sont élus a été mise sur pied pour les Inuit du Québec, et on a créé la commission scolaire de Kativik.

Au Labrador, aux termes d'un accord de partage des coûts conclu avec le gouvernement fédéral, le gouvernement de Terre-Neuve garde la responsabilité principale de l'administration des programmes gouvernementaux destinés aux Inuit.

L'administration locale

En 1950, le gouvernement fédéral entreprit de créer des conseils pour chacune des collectivités inuit, mais il fit face à des difficultés du fait que les Inuit n'étaient pas familiers avec les principes du pouvoir politique représentatif et la structure du système démocratique. Comme la structure sociale changeante des nouvelles agglomérations centralisées avait tendance à

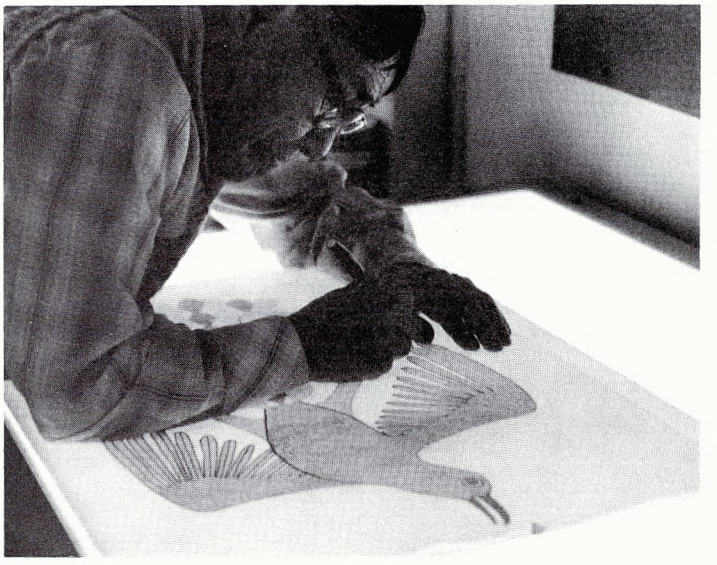

amoindrir le concept traditionnel d'autorité dans les localités inuit, les décisions politiques concernant les Inuit, et ce, aux niveaux municipal et régional, avaient été prises par d'autres pendant assez longtemps.

Cette situation a toutefois changé. On a fait de grands pas vers l'établissement d'une administration locale efficace, surtout au cours des dernières années. Les attributions des conseils locaux sont devenues plus importantes. Des hameaux, des villages et des villes ont été formés en vertu des lois territoriales donnant aux administrations locales des pouvoirs de même nature que ceux qu'on trouve dans les provinces au même niveau. Certaines agglomérations qui n'ont pas encore obtenu leur statut municipal fournissent cependant installations et services grâce à des fonds provenant du gouvernement des Territories du Nord-Ouest. Au Nouveau-Québec, des municipalités et une structure administrative régionale composée d'Autochtones ont été créées aux termes de l'accord sur les revendications foncières de la baie James.

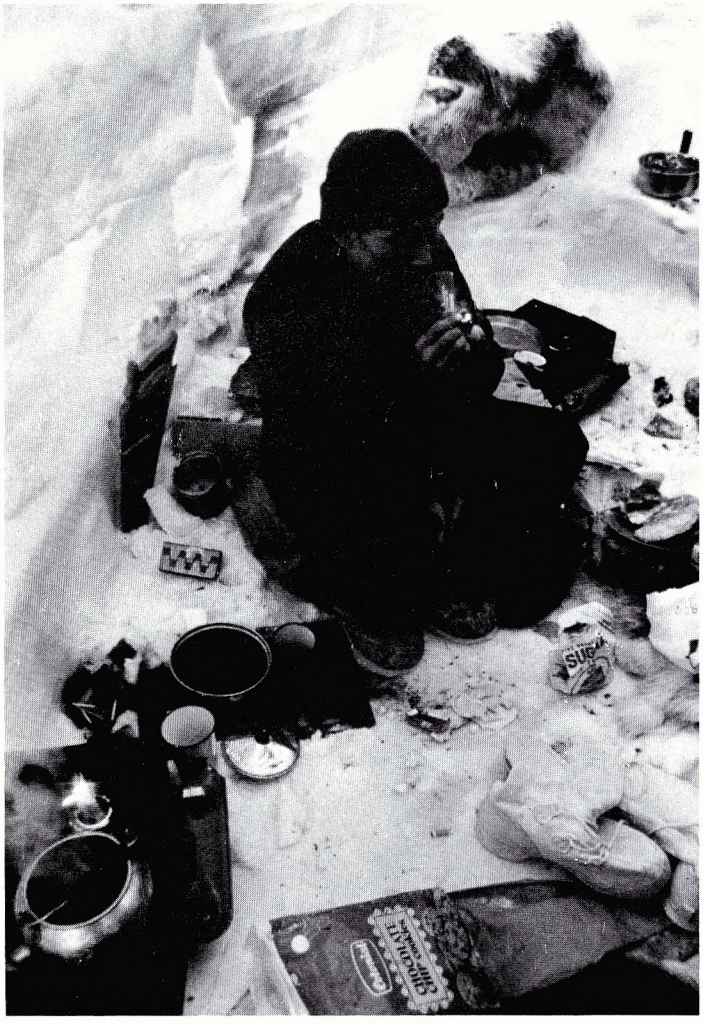

Les associations autochtones

La formation et le développement d'organisations autochtones sont un résultat direct du désir des Inuit de veiller à leur propre administration. L'Inuit Tapirisat du Canada (fraternité des Esquimaux) est une association nationale qui tend à promouvoir ces objectifs et à favoriser l'essor et le développement de la culture des Inuit. Les associations régionales défendent leurs propres intérêts et comprennent notamment le Comité d'étude des droits des Autochtones (CÉDA), dans l'Arctique de l'Ouest, l'Association des Inuit du Nouveau-Québec (AINQ) qui est aujourd'hui devenue la Makivik Corporation, l'Association des Inuit du Labrador (AIL), l'Association des Inuit de la région de Baffin (AIRB), l'Association des Inuit du Keewatin et l'Association des Inuit Kitikmeot, dans le centre de l'Arctique.

Ces organismes défendent les intérêts des Inuit au cours des pourparlers et des négociations avec l'industrie et avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Avec leurs services, ils s'occupent surtout des négociations qui concernent les revendications foncières et de la préservation du mode de vie traditionnel des Inuit dans un monde où l'on cherche à exploiter toutes les ressources.

Les associations participent également à divers projets qui ont pour but de maintenir ainsi que de conserver la culture des Inuit et d'améliorer la situation des Inuit sur le plan social. Dans le cadre de ces projets, on a formé l'Institut culturel inuit et établi des centres de services juridiques ainsi que des conseils et commissions qui s'occupent de l'instruction, des questions de langues et de droit de même que de la gestion de la faune.

En 1979, l'Inuit Tapirisat du Canada et la société de télécommunications du Nouveau-Québec, la Taqramiut Nipingat Incorporated, ont amorçé leurs préparatifs en vue de leur participation au programme du satellite Anik B mis en oeuvre par le ministère des Communications. Les projets des deux organismes inuit touchent la planification, la mise sur pied et l'évaluation de différents systèmes de télécommunication ainsi que leurs applications. Un des objectifs importants de chacun de ces projets consiste à mettre sur pied des services inuit de programmation et de télédiffusion grâce à la création et à la participation de centres de production inuit aménagés à des endroits clés de l'Arctique.

Les revendications foncières

Les associations inuit s'intéressent de plus en plus aux revendications foncières et se font le porte-parole des Inuit qui désirent que l'on modifie les structures économiques, sociales et politiques actuelles. Contrairement à bien des groupes indiens du Canada qui ont signé des traités ou des accords, les Inuit vivent encore dans une région où les droits des Autochtones, fondés sur l'utilisation et l'occupation traditionnelles de leurs terres, n'ont pas été éteints ou annulés par la loi. Les Inuit sont convaincus qu'on ne devrait pas procéder à la mise en valeur des terres qu'ils revendiquent sans les consulter et qu'ils ont droit, pour la perte de leurs droits aborigènes, à une compensation qui pourra prendre la forme de mesures concrètes d'amélioration de leurs conditions sociales, culturelles et économiques, ainsi que la forme d'une indemnisation financière ou foncière. En 1973, le gouvernement fédéral a accepté de négocier les revendications foncières des Autochtones dans le Nord.

La Convention de la Baie James et du Nord québécois est la première entente des temps modernes que l'on ait conclue au Canada au sujet des revendications foncières. Elle a été signée le 11 novembre 1975 et légalement proclamée par le gouvernement fédéral et celui du Québec deux ans plus tard. Les Inuit (ainsi que les Cris) du Québec ont renoncé à toute autre revendication sur les terres qui constituent la majeure partie de la baie James et du Nouveau-Québec, moyennant certains avantages. Ceux-ci comprennent des droits exclusifs de chasse et de pêche dans un certain secteur du Nouveau-Québec, la propriété sans réserve de plus de 3 000 millles carrés de terre, certains droits politiques, dont la création d'une administration régionale, le droit de s'exprimer et de s'instruire en inuktitut et le versement d'une somme en espèces et de redevances s'élevant (pour les Inuit) à quelque 90 millions de dollars.

En février 1976, l'Inuit Tapirisat du Canada présentait une revendication foncière au gouvernement fédéral. Celle-ci consistait en une proposition détaillée de développement socio-politico-économique visant la division des Territoires du Nord-Ouest en deux circonscriptions politiques. Intitulé Nunavut: A proposal for the Settlement of the Inuit Lands in the Northwest Territories, le document prévoyait la création d'un territoire nunavut où la majorité inuit exercerait un grand contrôle. Cette proposition a été retirée et remplacée par une autre revendication. Puis, à l'automne 1979, le nouveau comité exécutif de l'I.T.C. interrompait les négociations et entreprenait de nouveau de réviser ses positions et d'envisager la réorganisation de ses comités de négociation. Les discussions doivent reprendre à la fin de 1980.

En mai 1977, le Comité d'étude des droits des Autochtones soumettait également un projet de règlement des revendications foncières touchant la région de l'Arctique de l'Ouest en exprimant l'opinion que l'accélération de l'exploitation des richesses naturelles dans le delta du Mackenzie entraînait une reprise à un rythme plus rapide des négociations. Une session intensive de négociations eut alors lieu et aboutit à la ratification, en octobre 1978, d'une entente de principe. On recommandait dans ce premier document, fondement de l'entente finale, le transfert aux Inuit de 37 000 milles carrés de terre, une indemnisation de 45 millions de dollars (en dollars de 1978), payable sur une période de dix ans, la création d'un organisme de gestion des terres publiques, l'affermissement de l'identité culturelle des Inuit et la protection de la faune et de l'environnement de l'Arctique. En mai 1979, une entente était conclue en ce qui a trait à la majeure partie des terres choisies dans le cadre du règlement. Le gouvernement devait cependant interrompre les négociations pour réviser ses positions, puis il y a eu des élections fédérales. Des séances intensives de négociations visant à la conclusion d'un accord définitif, devraient recommencer en septembre 1980.

En mars 1977, l'Association des Inuit du Labrador, porte-parole de 2 200 Inuit, présentait au gouvernement fédéral son énoncé de revendications, lequel devait servir de base aux négociations, tenues en juillet 1978. On tente actuellement d'obtenir la participation de Terre-Neuve puisque l'administration des terres et des ressources qui feront partie de l'entente finale relève de sa compétence. L'AIL poursuit actuellement son travail, lequel mènera à l'élaboration de son énoncé de revendication.

La promotion économique

Les Inuit du Canada sont passés, en 30 ans, d'une économie axée sur la chasse et le piégeage à une économie liée au mouvement du dollar et intensément diversifiée, qui se manifeste par l'exploitation de divers secteurs notamment l'art, l'artisanat, le tourisme et la mise en valeur des ressources renouvelables.

La création des coopératives a marqué un pas important dans la formation du régime économique moderne du Nord. Jusqu'au début des années 1960, la Compagnie de la Baie d'Hudson et le ministère des Affaires du Nord achetaient et commercialisaient presque tous les objets d'art inuit. Au début de 1959, des coopératives ont été fondées dans le but d'obtenir un meilleur prix pour les oeuvres d'art réalisées par les membres et pour exploiter les possibilités de la pêche et de la production de vêtements de fourrure et d'objets d'artisanat. Elles visaient également à promouvoir le tourisme ainsi que la chasse et la pêche sportives. En 1967, les coopératives du Nouveau-Québec ont formé une fédération des coopératives pour cette province. Les coopératives des Territoires du Nord-Ouest ont leur propre fédération et sont les principaux actionnaires des Producteurs de l'Arctique canadien Limitée, agence de commercialisation de l'art inuit dont le siège se trouve à Ottawa.

Réunies, les coopératives sont à l'heure actuelle les organismes qui procurent le plus d'emplois aux Autochtones de l'Arctique, et leur chiffre d'affaires dépasse 24 millions de dollars. Elles s'occupent de la prestation de services municipaux, de la construction, de la pêche commerciale, des magasins de vente au détail et de la production d'objets d'artisanat, d'art graphique et de sculptures. L'industrie touristique est également de plus en plus rentable dans le Nord. Comme il y a des moyens de transports sûrs, notamment les avions ADAC (appareils à décollage et à atterissage courts) et les avions à réaction, les touristes se rendent de plus en plus volontiers dans cette région pour pratiquer la chasse et la pêche. En outre, on trouve à plusieurs endroits dans le Nord, des camps de touristes, la plupart exploités par des coopératives inuit et certains par des particuliers, pour répondre à cette nouvelle demande.

Bien qu'elle fasse l'objet de nombreuses discussions dans le Nord, l'exploitation des ressources non renouvelables fournit du travail aux Inuit dans plusieurs régions. La Dome Exploration, dans la mer de Beaufort, et la Nanisivik Mines, à Arctic Bay, embauchent des Inuit. Beaucoup d'Autochtones pourraient également être employés dans les projets de pipeline.

Un certain nombre d'Inuit trouvent aussi du travail dans les organismes fédéraux, territoriaux et municipaux qui s'occupent de l'instruction, du bien-être social, des hôpitaux et des services publics. On les voit de plus en plus dans des postes de travailleur social, de professeur et d'aide-infirmier.

Le développement social

Le développement social dans le Nord est probablement le sujet le plus controversé et le plus difficile à traiter rapidement. Les problèmes qui se posent dans cette société en pleine évolution sont complexes et on ne peut facilement les résoudre. De plus en plus, on se rend compte que les Inuit eux-mêmes doivent analyser leurs problèmes et suggérer des solutions qui leur permettront de construire une société conforme à leurs buts et à leurs aspirations propres.

De façon générale, la santé des Inuit s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années et leur espérance de vie est beaucoup plus longue qu'il y a dix ans. Exposés aux maladies pour lesquelles ils n'avaient pas de résistance naturelle, ils ont été victimes de la grippe, de la tuberculose et de la rougeole, qui sévissaient en épidémies et décimaient parfois des collectivités entières. Ces dernières années, toutefois, on a réussi à enrayer ces maladies. Dans toutes les régions du Nord, des services de santé sont maintenant offerts aux dispensaires établis dans les collectivités et aux hôpitaux situés à des points stratégiques. Un service spécial de transport par avion nolisé fournit un réseau ambulancier aux localités isolées.

Les services de bien-être social sont gérés par les gouvernements territoriaux et provinciaux. Les Inuit bénéficient des mêmes avantages sociaux que les Canadiens qui résident plus au sud, notamment du régime de pension de vieillesse, des allocations familiales, de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale.

Les énormes changements sociaux qui se sont produits dans le Nord ont entraîné des problèmes nouveaux, dont l'alcoolisme. Ce problème est très sérieux, particulièrement dans les grands centres; on essaie d'y trouver des solutions soit par exemple en imposant des restrictions à la vente des boissons alcoolisées, soit en proposant la prohibition pure et simple dans certaines agglomérations. Les collectivités elles-mêmes décident de ces mesures, habituellement par voie de référendum.

La criminalité est souvent associée à l'alcoolisme dans certaines localités. Depuis longtemps, la politique adoptée par le gouvernement et le système judiciaire dans ces régions, est d'adapter la loi aux circonstances particulières. Lorsque des Inuit doivent se présenter en cour, on procède dans l'une des langues officielles et en inuktitut. On apporte actuellement des modifications au système pénitentiaire de façon à permettre aux Inuit de purger leurs peines dans leurs propres communautés.

L'instruction

D'immenses progrès ont été accomplis dans ce domaine depuis 10 ans; on procède à une réévaluation continuelle du contexte pédagogique, que l'on veut adapter aux besoins spéciaux du Nord et de la culture des Inuit. En 1950, sur 9 000 Inuit des Territoires du Nord-Ouest, seulement 120 enfants fréquentaient l'école à plein temps. L'instruction est désormais obligatoire pour tous les enfants d'âge scolaire. A la fin du cours primaire, les adolescents doivent souvent quitter leur agglomération natale pour pouvoir aller à l'école secondaire, au collège ou à l'université dans un plus grand centre du Nord ou ailleurs dans le sud du Canada.

Avant 1970, la plupart des Inuit recevaient toute leur instruction en anglais. Toutefois, cet état de choses change de façon graduelle. Ainsi, on a commencé à donner des cours en inuktitut durant les trois premières années scolaires, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Québec, et en plus des manuels scolaires du sud du Canada, utilisés jusqu'ici dans ces régions, on se sert de manuels spécialement rédigés pour le Nord, en inuktitut et en anglais. Au Québec, on enseigne également le français comme langue seconde.

On dispense des cours pour adultes dans beaucoup de centres du Nord. De plus, des cours d'arts ménagers, de développement des connaissances pratiques, etc., sont également offerts afin de rehausser le niveau d'instruction des Inuit et de leur permettre de trouver un emploi. En outre, grâce aux cours de formation professionnelle et aux programmes de formation en cours d'emploi, les Inuit réussissent maintenant à accéder à divers postes dans l'administration et l'industrie.

La culture

L'art inuit occupe une place très importante dans la culture canadienne, comme en témoignent les intéressantes sculptures et gravures qu'on retrouve dans nombre de maisons et d'expositions du Sud. Bien que la sculpture ait toujours été à l'honneur chez les Inuit, ce n'est que depuis ces dernières années qu'elle joue un si grand rôle dans la vie culturelle et économique de ce peuple. De même, l'art de la gravure s'est développé assez récemment; les premières gravures ont été réalisées à Cape Dorset à la fin des années 1950.

On remarque aussi un intérêt croissant pour les jeux et les sports inuit traditionnels et pour les sports modernes. L'Association des Jeux du Nord et l'Association des Jeux d'hiver de l'Arctique organisent tous les ans, chacune à son tour, d'importantes manifestations culturelles et sportives. Les participants à ces jeux représentent toutes les régions du Nord.

A mesure que la demande s'accroît, on produit des films et des bandes magnétoscopiques en inuktitut pour les programmes inuktitut des stations de télévision du Nord. Des équipes inuit réalisent des films dans certaines agglomérations. La musique et les chansons inuit contemporaines ont beaucoup de succès dans le Nord; on entend beaucoup de disques en inuktitut aux stations de radio locales.

A Eskimo Point, dans les Territoires du Nord-Ouest, on a créé l'Institut culturel inuit (ICI) afin de maintenir et de faire connaître tous les aspects de la culture inuit traditionnelle. Sous la direction de l'ICI, la Commission de la langue inuktitut a été fondée; elle a pour mandat de réviser et de normaliser les deux orthographes inuktitut, l'une utilisant les caractères romains et l'autre, l'écriture syllabique. On a mis au point un élément de dactylographie comprenant les caractères syllabiques révisés, ce qui facilite la production et l'impression de textes de haute qualité en inuktitut.

Enfin, signalons la parution d'un journalisme autochtone dans le Nord. Des lettres circulaires à caractère communautaire, des journaux locaux et des magazines sont maintenant offerts au public, habituellement en anglais et en inuktitut. Des livres sont écrits et publiés par des auteurs inuit; des imprimeries inuit sont exploitées par l'Institut culturel inuit et par la coopérative de Cape Dorset.